

SICAV BH PLACEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV BH PLACEMENTS» pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **3 516 195**, un actif net de D : **3 267 485** et un déficit de la période de D : **3 517**.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH PLACEMENT » arrêtés au 30 septembre 2016, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les disponibilités enregistrent au 30 Septembre 2016, 49,90% du total actif dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les emplois en obligations « BH 2009 » représentent à la clôture de la période 10,15% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.
- Les emplois en actions « MODERN LEASING » représentent à la clôture de la période 12,42% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

ProAudit

Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Septembre 2016
 (unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	1 760 990	2 114 053	2 460 168
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 075 589	1 339 088	1 747 105
b- Obligations et valeurs assimilées		685 402	774 965	713 062
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 754 657	1 593 025	1 200 399
a- Disponibilités		1 754 657	1 593 025	1 200 399
AC 3 - Créances d'exploitation		548	548	548
a- Dividendes & intérêts à recevoir		-	-	-
b- Autres créances d'exploitation		548	548	548
TOTAL ACTIF		3 516 195	3 707 626	3 661 114
 <u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 2	4 606	4 967	5 052
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 3	244 104	243 123	246 044
TOTAL PASSIF		248 710	248 091	251 096
 <u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 4	3 202 920	3 381 327	3 324 579
CP- 2 Sommes distribuables	3 - 5	64 565	78 208	85 440
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		71	8	8
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		64 494	78 200	85 432
TOTAL ACTIF NET		3 267 485	3 459 535	3 410 018
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 516 195	3 707 626	3 661 114

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Septembre 2016
(Unité en TND)

		<i>Période du 01/07/2016 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/01/2016 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/07/2015 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/12/2015</i>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	9 131	81 994	33 299	106 403	114 711
a- Dividendes		1 933	59 926	24 522	80 181	80 181
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 198	22 068	8 777	26 222	34 530
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	5 225	10 625	-	-	8 078
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		14 355	92 619	33 299	106 403	122 789
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	4 018	12 117	4 382	13 188	17 357
REVENU NET DES PLACEMENTS		10 337	80 502	28 917	93 215	105 432
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	5 850	15 983	5 096	15 102	20 092
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 487	64 520	23 821	78 113	85 340
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-16	-26	-33	87	92
Sommes distribuables de la période		4 471	64 494	23 788	78 200	85 432
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		16	26	33	-87	-92
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-1 921	-140 974	-59 858	119 107	98 739
* +/- values réalisées sur cession des titres		-5 528	53 811	-173 006	-367 406	-397 063
* Frais de négociation des titres		-555	-5 014	-29 137	-45 502	-52 400
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-3 517	-27 657	-238 179	-215 689	-265 384

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 septembre 2016
(Unité en TND)

	<i>Période du 01/07/2016 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/01/2016 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/07/2015 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/12/2015</i>
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a- Résultat d'exploitation	4 487	64 520	23 821	78 113	85 340
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	-1 921	-140 974	-59 858	119 107	98 739
c- +/- values réalisées sur cession de titres	-5 528	53 811	-173 006	-367 406	-397 063
d- Frais de négociation des titres	-555	-5 014	-29 137	-45 502	-52 400
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	84 380	-	82 155	82 155
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	-	10 282	-	27 491	28 109
* Capital	-	35 800	-	86 100	88 200
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-25 529	-	-59 127	-60 623
* Régularisation des sommes distribuables	-	11	-	518	532
b- Rachats	859	40 779	1 557	6 228	6 668
* Capital	3 000	138 000	5 000	19 700	21 200
* Régularisation des sommes non distribuables	-2 156	-98 247	-3 476	-13 610	-14 681
* Régularisation des sommes distribuables	16	1 026	33	138	148
VARIATION DE L'ACTIF NET	-4 376	-142 534	-239 736	-276 580	-326 097
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	3 271 861	3 410 018	3 699 272	3 736 116	3 736 116
b- En fin de période	3 267 485	3 267 485	3 459 535	3 459 535	3 410 018
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	115 631	116 623	116 667	115 953	115 953
b- En fin de période	115 601	115 601	116 617	116 617	116 623
VALEUR LIQUIDATIVE	28,265	28,265	29,666	29,666	29,240
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-0,43%	-1,11%	-25,55%	-7,67%	-7,06%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les Chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2016 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 30/09/2016, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2016.

2-3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que « *somme non distribuable* ».

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.09.2016	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	247 009	1 267 572,242	950 179,674	27,02%	29,08%	
BNA	19 000	219 202,781	158 935,000	4,52%	4,86%	
CEREALIS (AA)	14 500	60 533,680	46 472,500	1,32%	1,42%	
DELICE HOLDING	10 000	143 793,040	131 490,000	3,74%	4,02%	
HEXABYTE NS 2012	6 000	47 095,410	30 000,000	0,85%	0,92%	
LANDOR NS	7 000	46 617,392	42 280,000	1,20%	1,29%	
MODERN LEASING	118 509	563 178,097	436 824,174	12,42%	13,37%	
NEW BODY LINE	2 000	15 276,161	13 528,000	0,38%	0,41%	
SOMOCER	70 000	171 875,681	90 650,000	2,58%	2,77%	
Obligations :	12 432	672 357,090	685 401,912	19,49%	20,98%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	266 569,616	266 599,898	7,58%	8,16%	
BH 2009	5 000	346 003,333	357 026,175	10,15%	10,93%	
CHO2009	1 000	50 000,000	51 847,434	1,47%	1,59%	BIAT
EMPRUNT NATIONAL 2014 595%(A)	1 432	9 784,141	9 928,405	0,28%	0,30%	
Titres OPCVM :	1 233	125 185,478	125 408,430	3,57%	3,84%	
SICAV-BHO	1 233	125 185,478	125 408,430	3,57%	3,84%	
Droits :	24	0,642	0,410	0,00%	0,00%	
DA AMS	7	0,342	0,070	0,00%	0,00%	
STPIL DA 1/32 180615	16	0,290	0,320	0,00%	0,00%	
TREDS1/3180515	1	0,010	0,020	0,00%	0,00%	
Total Général	260 698	2 065 115,452	1 760 990,426	50,08%	53,89%	

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **4 606** dinars au 30-09-2016 et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2016	30.09.2015	31.12.2015
Rémunération du gestionnaire à payer	3 721	4 085	3 872
Rémunération du dépositaire à payer	886	883	1 180
Total	4 606	4 967	5 052

3-3 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2016 à **244 104** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2016	30.09.2015	31.12.2015
Jetons de présence	2 660	2 798	3 121
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	269	288	290
Etat retenues à la source	26	26	26
Honoraires CAC à payer	16 224	15 075	17 659
Rémunération du Directeur Général	150	150	150
TCL à payer	-4	8	19
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Total	244 104	243 123	246 044

3-4 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2016 au 30-09-2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2015	
Montant	3 324 579
Nombre de titres	116 623
Nombre d'actionnaires	170
Souscriptions réalisées	
Montant	10 206
Nombre de titres émis	358
Rachats effectués	
Montant	-39 340
Nombre de titres rachetés	-1 380
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-140 974
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	53 811
Frais de négociation de titres	-5 014
Régularisation des sommes non distribuables	-348
Capital au 30-09-2016	
Montant	3 202 920
Nombre de titres	115 601
Nombre d'actionnaires	169

3-5 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste au 30-09-2016 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur	85 340	92	85 432
Exercice en cours	64 520	-26	64 494

4 - Notes sur l'état de résultat :

4-1- Note sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Juillet 2016 au 30 Septembre 2016 la somme de **9 131** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				
	01/07/2016 au 30/09/2016	01/01/2016 au 30/09/2016	01/07/2015 au 30/09/2015	01/01/2015 au 30/09/2015	01/01/2015 au 31/12/2015
Dividendes	1 933	59 926	24 522	80 181	80 181
Revenus des obligations & valeurs assimilées	7 198	22 068	8 777	26 222	34 530
Total	9 131	81 994	33 299	106 403	114 711

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Juillet 2016 au 30 Septembre 2016 la somme de **5 225** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2016 au 30/09/2016	01/01/2016 au 30/09/2016	01/07/2015 au 30/09/2015	01/01/2015 au 30/09/2015	01/01/2015 au 31/12/2015
Intérêts (*)	5 225	10 625	0	0	8 078
Total	5225	10625	0	0	8 078

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH.

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 Septembre 2016 à **4 018** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2016 au 30/09/2016	01/01/2016 au 30/09/2016	01/07/2015 au 30/09/2015	01/01/2015 au 30/09/2015	01/01/2015 au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	3 721	11 231	4 085	12 305	16 177
Rémunération du dépositaire	297	886	297	883	1 180
Total	4 018	12 117	4 382	13 188	17 357

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2016 au 30 Septembre 2016 à **5 850** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2016 au 30/09/2016	01/01/2016 au 30/09/2016	01/07/2015 au 30/09/2015	01/01/2015 au 30/09/2015	01/01/2015 au 31/12/2015
Redevances CMF	827	2 496	908	2 735	3 595
Honoraires commissaires aux comptes	2 584	7 696	2 584	7 721	10 305
Jetons de présence	1 748	3 937	943	2 797	3 739
Rémunération du Directeur Général	529	1 588	529	1 588	2 118
TCL	161	231	133	263	311
Autres charges	0	34	-1	-1	24
Total	5 850	15 983	5 096	15 102	20 092

5- Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $4\,018 / 3\,267\,485 = 0,12\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $5\,850 / 3\,267\,485 = 0,18\%$

6- Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la BH-INVEST; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ de conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.